

La démarche de l'AE RM&C

- **Des analyses stratégiques de cas (que faire techniquement et avec le territoire ?)**
- **Un guide réflexif**
- **Outil de concertation ou outil préalable à la concertation ?**
- **Une démarche en trois temps :**
 - ✓ Savoir ce que l'on voudrait
 - ✓ Savoir l'explicitier dans divers registres (préparer sa sortie)
 - ✓ Savoir ce que l'on défend



Proposer un projet : comment s'y prendre ?

■ Différents niveaux de lecture

- ✓ Des messages politiques (encadrés)
- ✓ Des encarts méthodologiques (liste à la fin du sommaire)
- ✓ Une première partie récapitulative
- ✓ Le corps de la démarche proposée

■ Trois enseignements principaux de la démarche

■ Un Schéma général de la démarche



Message n° 1

Distinguer acteurs « intéressés » et acteurs « concernés »

Eviter l'autocensure

- ✓ Pour une négociation efficace : avoir une vision claire de « ce que l'on voudrait »...
- ✓ ... pour être le plus efficace du point de vue environnemental
- ✓ ... pour satisfaire la demande sociale qui fonde le changement environnemental :
=> les acteurs « intéressés »

Eviter le scénario irréaliste

- ✓ Pour être crédible : ne pas ignorer les contraintes, les autres projets et politiques, les activités...
- ✓ ... en identifiant les impacts du projet à leur égard :
=> les acteurs « concernés »



Les acteurs intéressés

- **Définir « ce que l'on voudrait »... pour qui ?**
 - ✓ Un postulat : DCE, SDAGE, ... existent pour satisfaire diverses formes de demandes sociales
 - ✓ Qui les portent sur le territoire du projet ?
- **Les porteurs possibles du projet**
- **Plus largement, tous les acteurs ayant potentiellement un intérêt au projet**
- **Les objectifs, les thèmes prioritaires et la légitimité du projet dépendent de ces acteurs**
- **Ce sont les acteurs à considérer en premier lieu pour guider la conception du projet et lui donner du sens**



Les acteurs concernés

■ Un projet n'arrive pas en terrain vierge

- ✓ Politiques publiques, enjeux divers
- ✓ Usages, activités économiques, ...
- ✓ Pratiques de la rivière, ...

=> Qui est déjà là ?

■ Les porteurs d'autres politiques, d'autres finalités avec lesquelles le projet interfère

■ Les activités, usages et pratiques impactés par le projet

■ Ce sont les acteurs à considérer pour préparer la négociation du projet : « ce que l'on défend »



Les exemples du Lirou et du Tréboul

■ L'analyse initiale

- ✓ Des cours d'eau très artificialisés et pollués
- ✓ Des cours d'eau délaissés, relégués à des fonctions utilitaires
- ✓ Des « acteurs concernés » bien identifiés
 - Agriculteurs riverains, bénéficiaires des aménagements passés et /ou des pratiques actuelles à faire évoluer
 - « On ne pourra rien faire sans eux ! »

■ Les apports des études de cas

- ✓ Absence d'état de référence fiable pour fixer des objectifs de restauration physique
- ✓ Des attachements de proximité encore bien vivaces à la rivière / des projets « cadre de vie » périurbains
- ✓ Un enjeu « image » pour la filière
- ✓ Une stratégie d'abord axée sur les « acteurs intéressés »
 - « cristalliser » la demande sociale latente (élus, réalisations locales)
 - Approcher la filière « intéressée » avant les agriculteurs riverains « concernés »



Le cas des pêcheurs : intéressés ou concernés selon la nature du projet

■ Le cas d'un projet de restauration d'habitats par « jardinage » du lit mineur

- ✓ Un projet « R1 » qui ne met pas en cause les pratiques installées, voire les confortent
- ✓ Les pêcheurs le plus souvent « intéressés »

■ Le cas d'une restauration plus ambitieuse

- ✓ Un projet de type « R2/R3 » qui peut bouleverser les habitats et les peuplements
- ✓ Des résultats moins prévisibles
- ✓ Des attachements et pratiques installés mis en cause
- ✓ Les pêcheurs plutôt « concernés » qu'« intéressés » a priori



Les acteurs ne sont pas « figés »

- Un propriétaire, un agriculteur... sont des acteurs concernés avec qui négocier
- Ce sont aussi parfois des habitants, des pêcheurs, des acteurs sensibles à l'image du territoire, ...
- Penser à approcher un acteur « concerné » dans sa dimension « intéressée » potentielle



Message n° 2

Le projet a une double portée qu'il faut considérer dès la conception : => *écologique et territoriale*

- **Garantir la pertinence du projet, demande de traiter 2 dimensions**
 - ✓ Écologique (« cœur de métier » des acteurs du monde de l'eau)
 - ✓ Territoriale (que l'on essaye d'approcher)

- **Pour :**

- ✓ Éviter l'écueil des propositions déconnectées des réalités locales
- ✓ Susciter localement les préférences sociales et politiques qui résonnent avec les objectifs de la politique de l'eau (DCE, SDAGE)
- ✓ Identifier et hiérarchiser les « entrées » les plus pertinentes pour concevoir le projet (réf bio, thèmes prioritaires, périmètres pertinents)

- **Afin de déboucher sur un projet**

- ✓ Techniquement efficace d'un point de vue environnemental
- ✓ Ayant du sens, ayant une place dans les visions du territoire

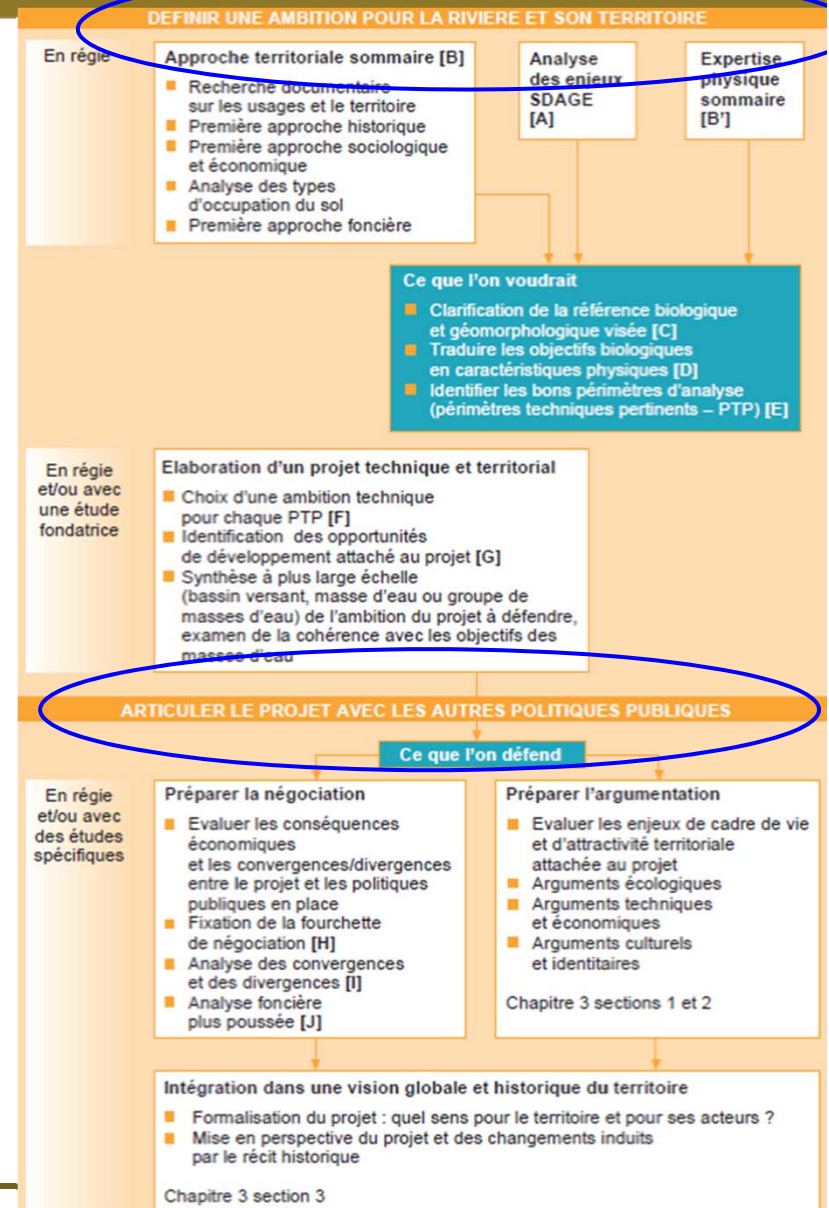


Comment ?

- = Démarche de travail du guide
- Nourrie d'études de cas
- Deux temps clefs quelque soit l'avancement du projet :

=> Ce que l'on voudrait

=> Ce que l'on défend



Comment = Démarche

■ Démarche pour « ce que l'on voudrait »

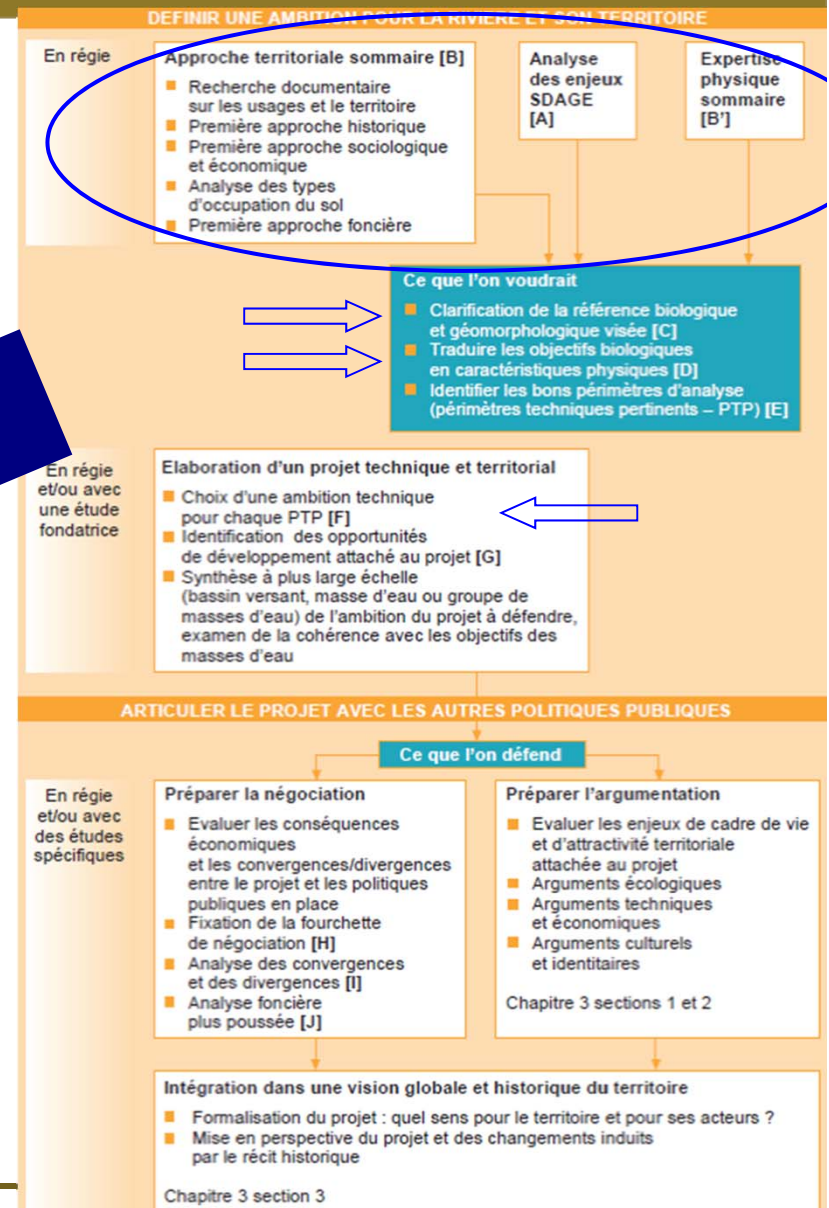
■ Fonder notamment le projet sur une bonne échelle d'espace et de temps

1: Cibler la ou les thématiques à traiter (morpho, D, liquides, cont, regard des obj bio

Filtre => hiérarchisation en fonction des attentes sociales et politiques

2: Les linéaires à prendre en compte pour chaque thème

3: Agréger les différents périmètres => PTP



Le Foron : approche territoriale + expertise physique sommaire combinées

- Pas de périmètre « absolu »
- Choix stratégique alimenté par une réflexion technique et territoriale
- Quelle(s) entrée(s) thématique(s) et échelles de travail

- Thématique « incision » ?
- Entrée continuité piscicole ?
- Qualité milieux + réduction risque ?



RETOUR GARP

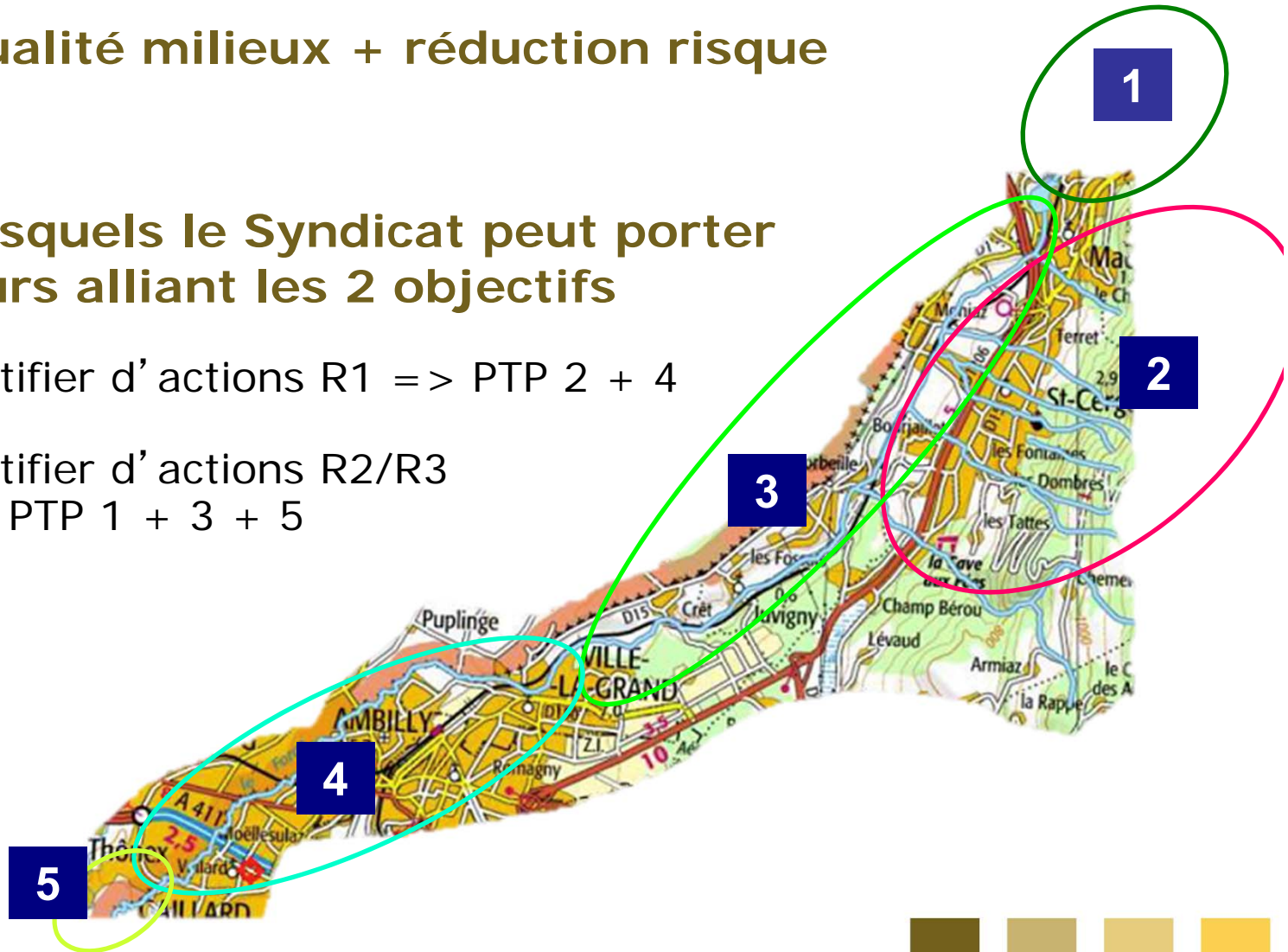
Quelle logique / délimitation PTP ?

■ Entrée qualité milieux + réduction risque
= 5 PTP

■ = pour lesquels le Syndicat peut porter
un discours alliant les 2 objectifs

✓ justifier d'actions R1 => PTP 2 + 4

✓ justifier d'actions R2/R3
=> PTP 1 + 3 + 5



Message n° 3

Un projet de changement s'inscrit dans une histoire longue dont il faut rendre compte

■ Pas de changement sans histoire

- ✓ Tout changement nécessite de s'arranger avec son histoire
 - Le délicat problème des changements de doctrine d'intervention : les territoires ont de la mémoire ...
 - Même les usages révolus peuvent être à l'origine d'attachements encore bien vivaces
- ✓ Dire l'histoire : une ressource stratégique pour appuyer une entreprise de leadership
 - Proposer une vision dynamique du territoire où le projet s'inscrit « naturellement »
 - Pour valoriser la rupture nécessaire qu'il constitue
 - Ou souligner une certaine continuité avec le passé



Raconter le temps long de la rivière : un creuset pour une justification globale du projet

- **Un projet de restauration physique trouve sa justification dans des registres divers...**
 - ✓ Technico-économique, légal
 - ✓ Naturaliste
 - ✓ Culturel, patrimonial, ...
- **... qui renvoient souvent à des dynamiques de long terme**
 - ✓ Aménagements et usages de la rivière, coûts d'entretiens,
 - ✓ Dynamiques écologiques, état de référence, ...
 - ✓ Évolutions sociologiques, identitaires, ...
- **... et doivent être articulés dans une perspective globale**
 - ✓ Se cantonner à un seul registre peut-être risqué car réducteur
 - ✓ Ne pas laisser à d'autre l'initiative de la « hauteur de vue »



D' où l' intérêt de raconter la rivière dans son territoire



Raconter la rivière : quelques exemples

- **Les Gardons : des aménagements passés fondés sur un contexte et un circuit économique révolus**
 - ✓ Raconter cette histoire, rendre justice à la logique du passé
 - ✓ Décrire ses gagnants et ses perdants...
 - ✓ ... pour mieux justifier une nouvelle logique et une « redistribution des cartes »
- **La Durance : le rapport « Balland »**
 - ✓ Un récit mettant en scène usages « historiques » et « émergents » => appel à une nouvelle gouvernance
 - ✓ Un rapport qui constitue toujours une référence forte
- **L'effacement du barrage de Kernansquillec**
 - ✓ Des blocages très forts... sans acteurs concernés !
 - ✓ De forts attachements au passé industriel révolu
 - ✓ Un travail de deuil à conduire pour lever les blocages



Schéma de la démarche d'ensemble

- **Définir une ambition pour la rivière et son territoire : « ce que l'on voudrait »**
 - ✓ À l'aide d'expertises physiques et d'approches territoriales sommaires
 - ✓ Élaborer un projet technique et territorial (ambition, opportunités, cohérence)
- **Articuler le projet avec les autres politiques publiques : « ce que l'on défend »**
 - ✓ Préparer la négociation (conséquences éco, cvgces et divgces avec pol en place, fourchette de négo)
 - ✓ Préparer l'argumentation (ecolo, technico-éco, identitaire et culturelle, attractivité)

